

RC:PRO

ASSURANCES



15 **ANS**
D'EXPÉRIENCE
À VOS CÔTÉS !

100 % digital
humain avant tout

LE FONDATEUR

Une entreprise n'est rien sans la volonté, l'énergie et la compétence des acteurs qui la font vivre.

Nous avons tout au long de notre parcours, dédié et adapté nos efforts aux besoins de nos apporteurs, et ce depuis 2009, date de la création du **Groupe PROWESS Assurances**.

C'est avec cette énergie intacte que nous avons innové en digitalisant nos processus pour offrir les produits et les services les plus efficaces possibles.

En tant que Business Partner, le **Groupe PROWESS Assurances** développe continuellement de nouveaux produits pour apporter toujours plus de complémentarité à nos offres et ainsi se positionner comme un précurseur sur certains marchés.

Véritable pionnier en tant que courtier grossiste, le **Groupe PROWESS Assurances** propose à nos apporteurs de la flexibilité, du gain de temps, des offres innovantes et des tarifs toujours plus compétitifs associés aux meilleures garanties.

C'est guidé par votre confiance et fidélité que nous poursuivrons notre croissance en 2023 en investissant toujours plus dans notre modèle digital, dans l'innovation, dans la technicité et dans la recherche de nouveaux partenariats.

J'aime à croire que la citation de Mahatma Gandhi raisonne chaque instant auprès de nos équipes :

« Un client est le visiteur le plus important de nos locaux. Il ne dépend pas de nous. Nous sommes dépendants de lui. Il n'est pas une gêne dans notre travail. Il en est l'objectif. Il n'est pas étranger à nos affaires. Il en fait partie. Nous ne lui faisons pas une faveur en le servant. C'est lui qui nous fait cette faveur en nous en donnant l'occasion. »

Je profite également de cet instant pour remercier chaleureusement nos apporteurs, que nous accompagnons à chaque instant.



Merci !

MICHAËL BARCECHAT

Président

du **Groupe PROWESS Assurances**

DIGITALISATION PERFORMANCE DIVERSITÉ

Nous travaillons continuellement avec nos partenaires pour maintenir nos produits à jour, les faire évoluer et ainsi maintenir des produits techniquement concurrentiels sur le marché.

Nous négocions également avec de nouveaux acteurs pour apporter toujours plus de diversité, élargir notre gamme de produits et proposer encore plus de services à nos apporteurs.

GAGNEZ EN **EFFICACITÉ**
AVEC NOTRE **SOLUTION**

FAST

Facilitez
VOTRE ACTIVITÉ

Accélérez
VOTRE CROISSANCE

Simplifiez
VOS PROCESS

Travaillez
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Profitez de nos offres sur mesure

Connectez-vous sur **www.rcdpro.fr** et souscrivez en ligne nos produits.

**PB****PROFESSIONS
INTELLECTUELLES
DU BÂTIMENT****CG****CONTRACTANTS
GÉNÉRAUX**

Ce contrat permet de couvrir les dommages qui compromettent la solidité de l'ouvrage. La garantie prend effet dès la réception du bâtiment ou de la construction et court pendant 10 ans.

Un apport de solutions pour :

*Les entreprises en création, auto-entrepreneurs (professions libérales, S.A.R.L, E.U.R.L, etc) et jusqu'à **5 000 000 €** d'honoraires.*

LES+**DE L'OFFRE**

- ✓ Les entreprises avec ou sans antécédents d'assurance jusqu'à 7 ans.
- 👍 Jusqu'à 2 activités cumulées ou 5 avec 3 BET.
- 👍 Les entreprises sinistrées, résiliées non-paiement, redressement judiciaire.
- ✓ Les sociétés en création et auto-entrepreneur.
- ✓ Jusqu'à 30% de sous-traitance.
- ✓ Couverture France Métropolitaine, dans les principautés de l'Andorre ou de Monaco, en Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane.

Sous conditions d'acceptation par la compagnie.



POUR QUI

- B.E.T (tous corps d'état),
- maître d'œuvre,
- diagnostiqueur immobilier,
- architecte,
- architecte d'intérieur,
- assistant à maîtrise d'ouvrage,
- contractant général,
- assistant à maîtrise d'œuvre,
- géotechnicien,
- B.E.T (structure, thermique...),
- économiste de la construction,
- coordinateur SPS,
- contrôleur technique...

RCD

RESPONSABILITÉ
CIVILE & DÉCENNALE



Ce contrat garantit la réparation des dommages qui apparaissent après la réception des travaux, et ce, **pour une durée de 10 ans**. Proposez à vos clients, **professionnels du BTP**, une offre RC & Décennale **adaptées**, aux garanties complètes.

Un produit tout inclus :

- Responsabilité Civile jusqu'à **5 000 000 €** tous dommages confondus
- Protection juridique incluse
- Défense pénale et recours
- Assistance juridique téléphonique

POUR QUI

UN PRODUIT ADAPTÉ À TOUTES LES ENTREPRISES RÉALISANT MAXIMUM 2 100 000 € DE CHIFFRE D'AFFAIRES

- Les activités aggravantes (étanchéité illimité, démolition...),
- Les entreprises avec ou sans antécédents d'assurance,
- Jusqu'à 12 activités cumulées,
- Les entreprises sinistrées, résiliées non-paiement, redressement judiciaire,
- Les sociétés en création et auto-entrepreneurs,
- Reprise du passé possible,
- Jusqu'à 30% de sous-traitance,
- Territorialité : France Métropolitaine, Corse, dans les principautés de l'Andorre ou de Monaco, en Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane.

LES+
DE L'OFFRE

 **2 COMPAGNIES DISPONIBLES**

 **3 CHOIX DE FRANCHISES**

 **3 NIVEAUX DE GARANTIES**

De 400 000 € à 5 000 000 € de plein de garantie en responsabilité civile.

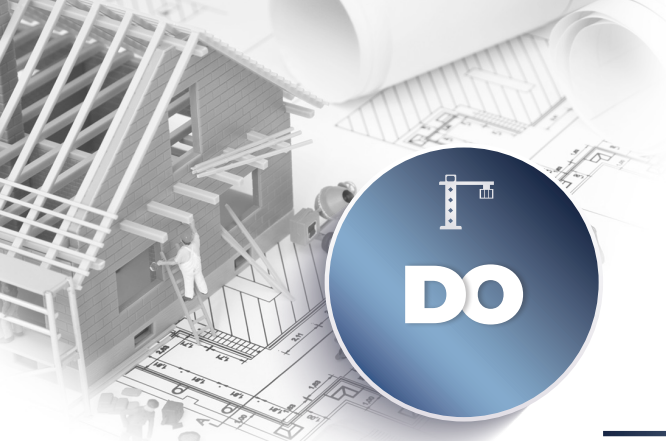
 **4 CHOIX DE FRACTIONNEMENT**

Annuel, semestriel, trimestriel, mensuel.

 **EN OPTION :**

- ✓ Une MRP pour les artisans du bâtiment
- ✓ Protection juridique étendue

Sous conditions d'acceptation par la compagnie.

**DO****DOMMAGES
OUVRAGE**

Assurance obligatoire pour une construction neuve, ce contrat est conçu spécialement pour assurer pendant 10 ans les désordres liés à la construction d'une maison individuelle ou d'un immeuble.

Elle a pour objet de financer rapidement les réparations des vices de déconstruction. Elle couvre également les travaux de rénovation, extension et surélévation.

LES+**DE L'OFFRE**

👍 Une tarification en ligne jusqu'à 5 000 000 €

👍 Des conditions simplifiées jusqu'à 300 000 € de travaux*

- ✓ Pas de contrat de maître d'œuvre.
- ✓ Pas d'étude de sol.
- ✓ Pas de contrôleur technique.
- ✓ Pas d'architecte pour une construction neuve d'une superficie inférieure à **150m²**.

👍 Des ouvrages spécifiques couverts

- ✓ Les maisons à ossatures bois.
- ✓ Les piscines.

👍 5 GARANTIES EN UN PRODUIT :

- ✓ **Garantie D.O.** (Dommages Ouvrage)
- ✓ **Garantie T.R.C.** (Tous Risques Chantier)
- ✓ **Garantie R.C.M.O.** (Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage)
- ✓ **Garantie Revente**
- ✓ **Garantie D.P.R.S.A.** (Défense Pénale et Recours après un accident de la circulation).

* Selon type de travaux

**POUR QUI**

- maîtres d'ouvrages,
- propriétaires de maisons individuelles,
- propriétaires de bâtiments.

**CONSEIL AUX PARTENAIRES**

Afin de couvrir le maître d'ouvrage dans sa globalité, il est important de proposer les options adaptées à son projet. (C.N.R. / R.C.M.O / T.R.C.).

**SMALL DO**

Produit disponible pour les constructions inférieures à 500 000 €.



**PROTECTION
JURIDIQUE**



L'assurance permet à l'assuré de bénéficier d'une aide particulière lors d'une procédure de justice et ainsi de faciliter le règlement des litiges. Son but est de protéger l'intérêt de l'assuré face aux problèmes auxquels il peut être confronté et qui portent atteintes à ses biens ou à ses droits dans la sphère privée.

Un produit tout inclus :

- Un service d'information juridique en illimité.
- Une gestion amiable de votre litige.
- Un accompagnement judiciaire avec prise en charge de vos frais.



POUR QUI

- artisan,
- commerçant,
- auto-entrepreneur,
- profession libérale,
- société...

LES+
DE L'OFFRE

👍 FRAIS DE JUSTICE PRIS EN CHARGE JUSQU'À 25 000 € / AN

Prise en charge et accompagnement juridique de A à Z (honoraires d'avocat, d'expert juridique, de huissier, frais de procès...)

👍 DE NOMBREUX DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'ensemble de la famille est accompagné en cas de litige dans divers domaines :

- ✓ Consommation
- ✓ Travaux
- ✓ Famille
- ✓ Habitat
- ✓ Santé
- ✓ Administratif



PNE PNO

**PROPRIÉTAIRE NON
EXPLOITANT / OCCUPANT**

Cette assurance garantit la protection des biens immobiliers. Elle intervient en cas d'inoccupation du bien ou en cas d'insuffisance de garanties de l'assurance habitation du locataire. Elle inclut une garantie de responsabilité civile sans franchise.

Un produit tout inclus :

- Dommages causés aux biens*
- Responsabilité civile, recours, défense pénale
- Vol et détérioration*
- Bris de Glaces*
- Catastrophes naturelles

LES+

DE L'OFFRE

- ✓ Répondre à l'obligation légale et protéger efficacement son patrimoine
- ✓ Prime déductible des revenus fonciers
- ✓ Souscription simple et facile
- ✓ Bien loué meublé, vous pouvez assurer le mobilier
- ✓ Vous pouvez également couvrir vos extérieurs (jardin, piscine, annexe...)

4 CHOIX D'OFFRES

- ✓ P.N.O. Bailleur Appartement
- ✓ P.N.O. Appartement / Maison
- ✓ Locaux commerciaux, bureaux
- ✓ Garage, box fermés

*y compris catastrophes naturelles



POUR QUI

- propriétaires de logements d'habitations (P.N.O),
- propriétaires bailleurs de commerces (P.N.E).



OPTION

- Protection juridique,
 - y compris accompagnement au recouvrement des charges de copropriété.



ÉTUDE SUR MESURE

- surface supérieure à 3 000 m²
- contrat sinistré

**NOUVEAU
PRODUIT**



**MULTIRISQUE
IMMEUBLE**



La multirisque immeuble, ou MRI, est un contrat qui permet de couvrir les dégâts des parties communes d'un immeuble ainsi que certaines parties privées, s'il en est mention et sous certaines conditions, du contrat.

**NOUVEAU
PRODUIT**

POUR QUI

- propriétaires non occupants,
- syndicats de copropriété,
- propriétaires occupants partiel.

OPTION

- Protection juridique

ÉTUDE SUR MESURE

- surface supérieure à 3 000 m²
- contrat sinistré

LES+
DE L'OFFRE

LA GARANTIE MULTIRISQUES IMMEUBLE PERMET DE COUVRIR :

- ✓ Les incendies, les explosions et les effondrements ;
- ✓ Les dégâts des eaux et autres liquides ;
- ✓ Les tempête, la grêle, la neige ;
- ✓ Les catastrophes naturelles et autres événements naturels à caractère exceptionnel ;
- ✓ Le vol et vandalisme ;
- ✓ Le bris de glace ;
- ✓ Les dommages électriques ;
- ✓ La responsabilité civile propriétaire d'immeuble.



RC PRO

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE**

**NOUVEAU
PRODUIT**

L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) couvre les préjudices ayant eu lieu dans le cadre de votre activité professionnelle et de vos prestations.

LES+
DE L'OFFRE

**2 COMPAGNIES
DISPONIBLES**

EN OPTION :

- ✓ Une assurance **MRP**
- ✓ Une assurance **CYBER**
- ✓ Responsabilité civile du dirigeant **R.C.M.S.**

La responsabilité personnelle du dirigeant et son éventuelle mise en cause dans le cadre de ses fonctions sont couvertes par la Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (R.C.M.S.). (Frais de défense, au civil et pénal, dommages et intérêts.)

POUR QUI

Ces dommages peuvent être causés :

- par vous-même,
- par vos salariés.

365 ACTIVITÉS DISPONIBLES

- ✓ **Conseils**
- ✓ **Informatique**
- ✓ **Marketing & communication**
- ✓ **Prestation de services**
- ✓ **Media & industries**
- ✓ **Culturelles**

MRP

MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE



C'est un contrat global et complet qui couvre l'ensemble des biens et risques d'une entreprise. Un contrat d'assurance M.R.P. garantit à la fois les biens (locaux, matériels...) mais aussi son activité, ainsi que sa Responsabilité Civile Professionnelle.

Le matériel professionnel, les locaux et l'activité de vos clients sont les éléments les plus précieux de leur entreprise. Si un sinistre survient, ils ont besoin de reprendre leur activité le plus rapidement possible, sous peine de mettre en danger la pérennité de leur entreprise.

POUR QUI

Couverture des plus grands secteurs d'activités jusqu'à 10 salariés (chef d'entreprise inclus).

- Commerçants
- Artisans
- Bureaux, prestataires de services
- Alimentaire
- Restauration
- Professionnels de santé

130 ACTIVITÉS DISPONIBLES

OPTION

- Une assurance **RC professionnelle**

LES+
DE L'OFFRE

UNE SOLUTION TOUT-EN-1 :

 **RESPONSABILITÉ CIVILE,**

 **DOMMAGES,**

 **PROTECTION JURIDIQUE :**

✓ RC exploitation et Protection Juridique incluses dès la première formule.

✓ Garantie Vol, dégât des eaux, incendie, dommages électriques... pour des biens professionnels entièrement protégés en cas de sinistre.

✓ Des garanties optionnelles qui s'adaptent à chaque activité.

✓ Des biens et des marchandises assurés pendant leur transport.

4 FRANCHISES AU CHOIX

0 € / 150 € / 375 € / 750 € à proposer selon le profil et les besoins de votre client mais aussi pour adapter votre tarif selon le budget de votre assuré.



CYBER

SÉCURITÉ
DES DONNÉES

L'assurance cyber permet de protéger une entreprise contre les risques informatiques (« cyber-risques ») et de l'aider à faire face aux conséquences d'une cyberattaque. Elle couvre les risques que l'entreprise n'a pas pu ou n'a pas su, traiter par elle-même.

Elle est conçue pour aider une entreprise à atténuer les effets des risques informatiques. Pour cela, elle couvre différentes conséquences financières liées à la récupération, aux dommages, ou à la réclamation d'un tiers.

LES+
DE L'OFFRE

UN PRODUIT TOUT INCLUS

- ✓ Assistance et mobilisation immédiate des experts 7/7 24h/24
- ✓ Prise en charge des coûts opérationnels et pertes d'exploitation



POUR QUI

- **tous** les secteurs d'activités,
- les organismes publics,
- les services financiers sont davantage concernés.

**NOUVEAU
PRODUIT**

PERFORMANCE D'ACCOMPAGNEMENT

Nous sommes impliqués et toujours à vos côtés pour proposer la meilleure solution d'assurance pour vos clients.

Bénéficiez de nos conseils pendant toute la durée de vie de vos contrats d'assurance pour plus de sérénité.

GAGNEZ
EN **RAPIDITÉ**
D'EXÉCUTION
ET EN **EFFICACITÉ**



SERVICE CLIENT EXPERT ET ENGAGÉ

Des **équipes techniques**
et **expertes** dans leurs domaines,
joignables par **téléphone**,
mail et **tchat** en ligne.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATION ?
CONTACTEZ-NOUS

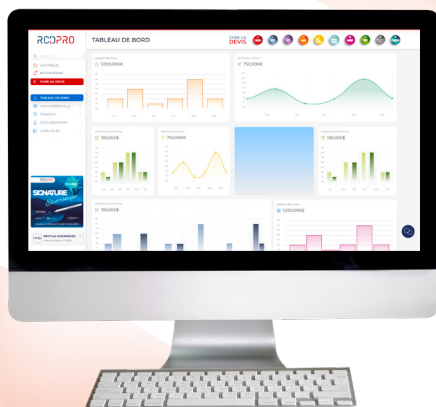


01 45 65 50 50

DIGITALISATION DE TOUTES VOS DÉMARCHES

👍 Profitez d'un **extranet personnalisé, moderne, ludique** et en constante évolution.

👍 Un outil de gestion et de tarification performant est à votre service.



COMPARATEUR UNIQUE

Optez pour la meilleure solution d'assurance et boostez votre portefeuille.



Gérez votre **taux de commission** et vos frais de souscription.



OUTILS DE GESTION

Gérez l'ensemble de votre portefeuille et pilotez vos équipes.



DOCUMENTATION FACILE

Votre attestation **délivrée sous 2h**.
Téléchargez les **documents clients en ligne** via votre espace partenaire (GEIDE) et suivez l'avancement de vos dossiers.



SIMPLICITÉ TARIFAIRE

Tarifification et édition de l'offre en **moins de 2 min** et **souscription 100% digitale**.



Paiement sécurisé
en ligne par CB, disponible pour le partenaire et le client.

REJOIGNEZ-NOUS...

WWW.RCDPRO.FR



Votre partenaire expert en assurance
depuis plus de 15 ans

RCD
PRO
ASSURANCES

WWW.RCDPRO.FR

☎ 01 45 65 50 50

✉ contact@rcdpro.fr

📍 207, avenue du Maréchal Leclerc,
91300 Massy

